

II- Aménager les territoires ultramarins français.

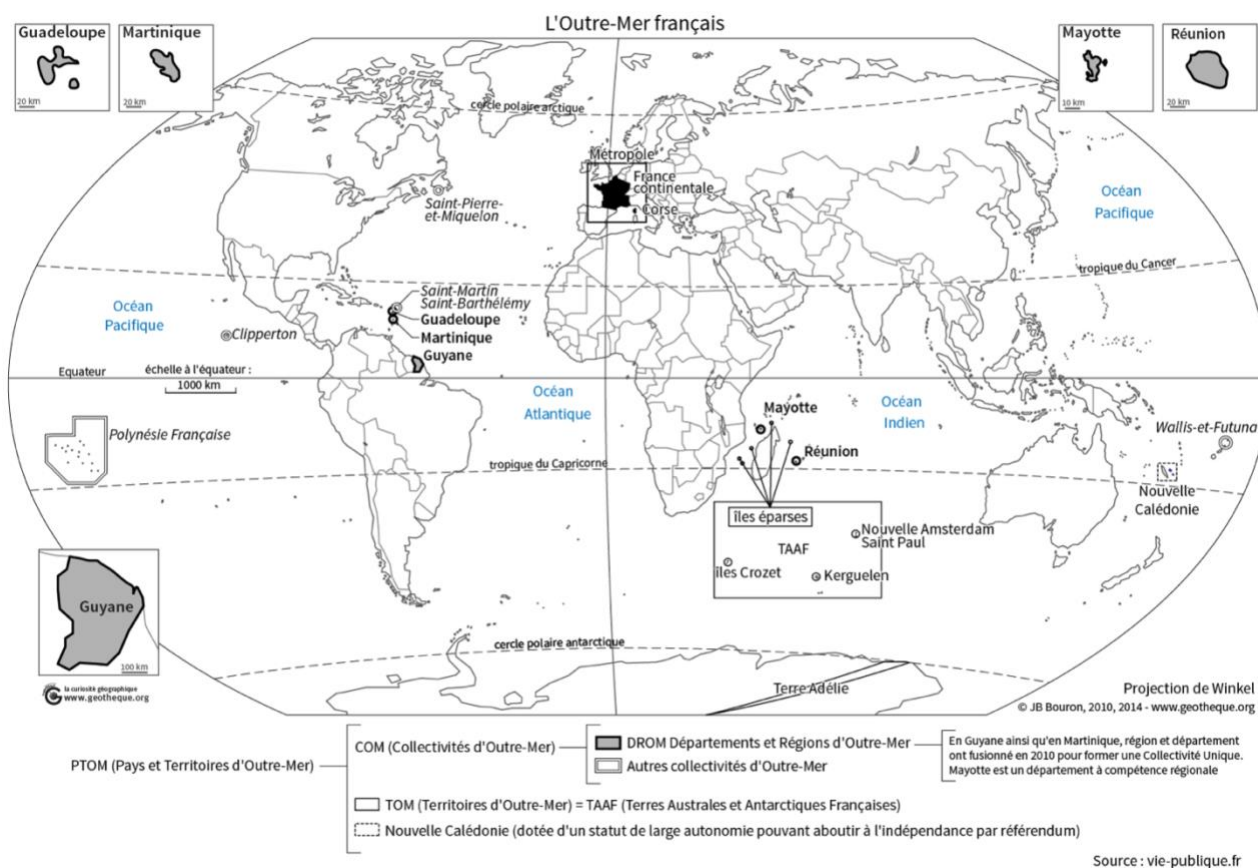
Quelles sont les particularités des territoires ultramarins et quelles en sont les conséquences sur leur aménagement ?

1- Des territoires éloignés.

Quels sont les territoires ultramarins français ?

A- Des territoires répartis sur toute la planète.

Carte page 294 et 296



Territoire ultramarin : Territoire français situés hors du continent européen.

Discontinuité géographique : rupture géographique liée à la distance, à un océan, une immense forêt.

B- Différents statuts.

Carte page 295.

Les territoires ultramarins sont pour beaucoup des vestiges de l'Empire colonial français. Leur intégration au territoire national n'est pas le même, ils n'ont pas le même statut.

Les **DROM**, sont les départements et régions d'outremer. Ils ont le même statut que les régions ou les départements métropolitains. Exemple : Guadeloupe, Martinique ...

Les **COM**, sont les anciens territoires d'outremer. C'est un type de collectivité territoriale particulier avec son propre statut. Exemple : Polynésie Française, Saint-Pierre et Miquelon.

Les **territoires à statut particulier** : Nouvelle-Calédonie ...

C- Des territoires spécifiques.

Livre page 296-297



2-Un territoire ultramarin et les enjeux de son aménagement : l'exemple de l'île de la Réunion.

Comment la Réunion se développe-t-elle en tenant compte de ses particularités et de ses contraintes ?

A-Un territoire ultramarin dans l'océan Indien.

La Réunion est un DROM situé à plusieurs milliers de kilomètres de la France métropolitaine. Peuplée de 841 000 habitants, cette île de l'océan Indien est soumise au climat tropical, à l'influence des Alizés et aux cyclones.

Sa biodiversité et ses paysages variés en font une destination touristique privilégiée. Son agriculture tournée vers les produits agricoles tropicaux (Vanille, ananas ...) bénéficie du soutien de l'État et de l'Union Européenne.

Bien intégrée dans sa région (participation à la COMESA, à la SADC), elle est néanmoins en décalage avec ses voisins en développement. Elle accueille de nombreux flux de migrants d'Afrique de l'est et des Comores.

Cette région d'outremer entretient des liens étroits avec la métropole dont elle dépend pour l'enseignement supérieur par exemple ou encore l'importation de produits alimentaires. La vie y est plus chère que sur le territoire européen.

COMESA : Marché commun de l'Afrique orientale et australe.

SADC : Communauté de développement de l'Afrique australe.

B- Un territoire aménagé.

Voir travail réalisé sur les pages 300 et 301.

Afin de faciliter la vie sur place, mais aussi de développer la vie économique, l'État a encouragé l'aménagement de la route du littoral à la Réunion. Cette prouesse technique a été financée aussi par la Région et l'Union Européenne (dont la Réunion fait paradoxalement partie en tant que DROM).

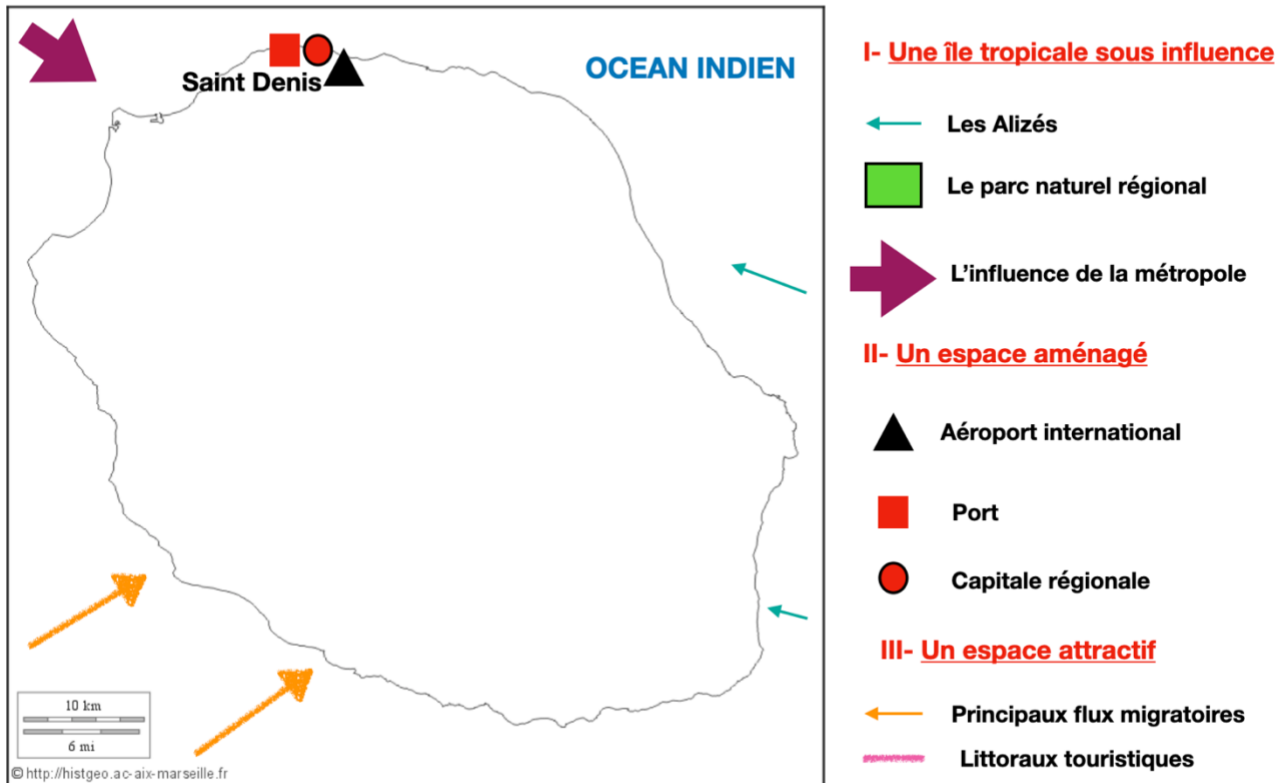
Pour les pouvoirs publics, cet aménagement est une solution aux problèmes de circulation et d'embouteillage sur l'île. Pour beaucoup d'habitants en revanche, cela représente un coût trop élevé et de l'argent qui aurait pu être consacré à d'autres domaines jugés plus urgents (emplois, éducation ...).

Enfin, ce projet « pharaonique » est aussi décrié pour ses conséquences environnementales.

C- Croquis de synthèse de la Réunion.

À l'aide du livre page 295, à vous de compléter la carte à partir de la légende en reportant sur la carte les éléments manquants :

La Réunion, un DROM attractif, intégré et aménagé.



Conclusion du thème 2 de géographie :

Aménager le territoire représente pour l'État et les collectivités locales des enjeux économiques mais aussi sociaux. Certains aménagements permettent de développer des activités économiques (les ports par exemple) là où d'autres permettent de réduire les inégalités socio-spatiales (lignes de bus, de train, maisons des services publics).

Mais par leurs coûts souvent importants (route du littoral à la Réunion), par leur impact écologique (les autoroutes) ou encore les inégalités qu'ils renforcent (la LGV Paris/Bordeaux et son effet tunnel), les aménagements du territoire sont aussi parfois critiqués.

Essentiels, ils nécessitent donc d'importantes concertations entre les acteurs des territoires : pouvoirs publics, collectivités locales, usagers, entreprises ...